

Le groupe bancaire [CREDIT AGRICOLE](https://www.credit-agricole.fr) / T : 01.43.23.52.02 (siège à Montrouge) vient d'annoncer avoir pris une résolution suite aux accords de Dubai à la COP21, qui consiste à ne plus financer de projets d'extraction d'énergie fossiles. Aussi, la banque s'engage à réduire de 75% le CO2 dégagé par ses projets financés sur le gaz et le pétrole d'ici l'année 2030, contre 30% de réduction annoncée en 2022. www.credit-agricole.fr